

ASSOCIATIONS SPORTIVES : AS

2025-2026

 Reprise des activités le 15 septembre 2025



💡 C'est quoi l'AS?

L'Association Sportive (AS) permet à tous les élèves volontaires de pratiquer des activités physiques et sportives, en loisir ou en compétition des cours d'EPS.

C'est aussi un espace de rencontre, de partage et d'engagement !

🎯 Pourquoi s'inscrire?

Se dépenser dans un cadre convivial

Découvrir ou se perfectionner dans un sport

Représenter le collège en compétition

Devenir jeune arbitre, coach ou organisateur

S'amuser, progresser, gagner en confiance

🗨️ Les valeurs

- Accessibilité pour tous
- Respect et engagement
- Plaisir de pratiquer
- Esprit d'équipe et de responsabilité

🎯 Comment s'inscrire?

L'élève doit s'acquitter de :

- La cotisation qui comprend : la licence UNSS, assurance, frais de participation et déplacement aux compétitions, achat/prêt de matériel, location des installations.
- L'autorisation parentale (sur le site internet)

➡ Lorsque les élèves pratiquent 2 activités, seule la cotisation la plus élevée est facturée.

Informations complémentaires :

- Tout élève souhaitant participer aux compétitions UNSS sans inscription à l'AS sera licencié au tarif de 5 € (collège) ou 15 € (lycée).
 - Une formation au rôle de jeune officiel (juge, arbitre, organisateur...) est proposée aux élèves volontaires.
 - **RDV sur place pour les activités Foot, Natation et Gymnastique.**
 - Justaucorps prêté pour les compétitions de Gymnastique (à rendre lavé).
 - Pour le football : protège-tibias et tenue de foot obligatoires.
- ⚠ **ATTENTION** : le nombre de places est limité dans chaque activité.

💡 Les activités proposées (voir fiches suivantes)

NATATION

BIATHLON

FOOTBALL

GYMNASTIQUE

VOLLEY-BALL

Et NOUVEAUTE DE CETTE ANNEE : LE TAEKWONDO

LA NATATION



Lieu : Piscine de Nogent

- Horaires : Mercredi 15h-16h30
- Professeur : Mme Ferrand
- Tarif : 115 €

A l'AS Natation deux axes développés :

- Se dépasser avec les compétitions réalisées : départementale, académique, critérium.
- Se former : devenir des acteurs de la discipline en étant jeunes officiels : chronométrées, jeune coach, jeune reporter.

BILAN et Résultats 2024-2025 :

- 1 jeune officiel académique lycée
- 4 jeunes officiels académiques
- 3 jeunes officiels départementaux

- Champion départemental :
2eme championnat académique

- Projet pour 2025-2026 :
Championnat académique lycée avec
l'équipe qui passe au lycée. La continuité
dans la promotion de l'activité par la
pratique.



GYMNASTIQUE



• Lieu : Gymnase Le Pennec

• Horaires : Jeudi 12h10-14h05

Compétition et formation juge : certains mercredi de 12h30 à 17h30

• Professeur : Mme Tortrat

• Tarif : 75 €

BILAN ANNEE 2024-2025 :

EQUIPE MASCULINE :

2eme au championnat

Académique qui s'est tenu à
Lésigny

Participation au Championnat de
France UNSS de Gymnastique

Artistique Masculine à Mulhouse (9eme/22)



EQUIPE FEMININE

Certification des juges :

- 2 certifications de niveau départemental
- 3 certifications de niveau Académique
- 1 certification au Niveau national !!!

ANNEE 2025-2026 :

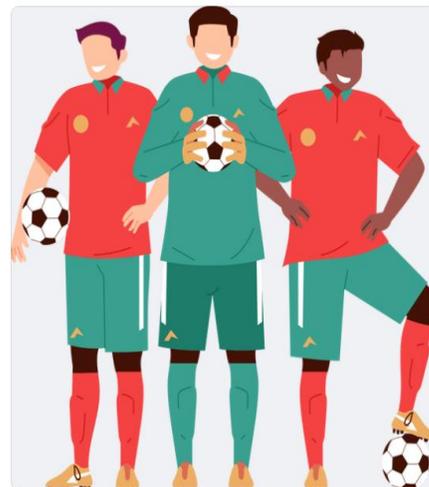
Plus d'informations à la rentrée mais le créneau AS gymnastique sera probablement sur la pause méridienne (jeudi ou vendredi) au gymnase E. LEPENNEC. Les compétitions ainsi que la formation et la certification des jeunes juges et des jeunes coachs se fera certains mercredis après-midi.

FOOTBALL

- Lieu : Parc du Tremblay
- Horaires : Mercredi 14h00-15h30 (Débutants & confirmés)

Matchs et formation arbitrage : certains mercredis de de 12h30 à 17h30

- Professeur : Mr Sitbon
- Tarif : 90€ (maillot inclus)



BILAN 2024-2025 :

L'Association Sportive (AS) Football regroupe 24 élèves, dont 18 collégiens et 6 lycéens. Les entraînements ont lieu chaque mercredi après-midi au parc du Tremblay, sur un terrain synthétique.

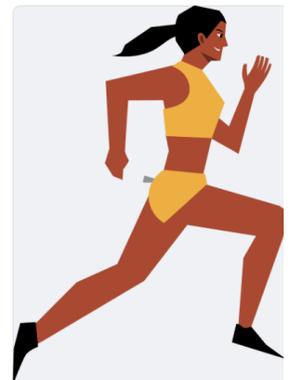
Cette année, l'équipe des 6^e et 5^e a été éliminée dès le premier tour de la coupe UNSS. De leur côté, les lycéens ont obtenu une encourageante 6^e place lors de la finale de la Coupe des Lycées Futsal du Val-de-Marne.

Ces résultats sont prometteurs pour l'avenir, d'autant plus que peu d'élèves sont licenciés en club. Leur progression tout au long de l'année est notable.

Des matchs amicaux sont régulièrement organisés pendant les créneaux de l'AS, notamment contre le collège Massillon de Paris, offrant aux élèves des opportunités supplémentaires de jouer et de progresser.

BIATHLON-TRIATHLON

- Lieu : Course à pied & VTT (Montalembert) / Natation (piscine de Nogent)
- Horaires : Mercredi 13h30-15h30 à Monta/ Vendredi 16h05-17h30 à la piscine de Nogent
- Professeur : Mr Falloux
- Tarif : 90 €



BILAN ANNEE :

Les élèves se sont qualifiés au *championnat de France de triathlon !!!*

En duathlon, la même équipe termine à la 3^è place au championnat académique.

Toujours d'excellents résultats en Cross country:

Championnat départemental: 1er en benjamins, 3^è en minimes et 1er au lycée



VOLLEY-BALL



- Lieu : Montalembert
- Horaire : Mercredi 12h20-13h20

Matches et formation arbitrage : certains mercredi de 12h30 à 17h30

- Professeur : Mme Corbel
- Tarif : 90 € (maillot inclus)

LE TAEKWONDO

Le taekwondo est un sport de combat et un art martial qui vient de Corée. Son nom veut dire « la voie des pieds et des poings », car on y apprend à se défendre en utilisant surtout les coups de pied, mais aussi les poings.

🏠 Ce qu'on fait au taekwondo

- On apprend à faire des coups de pied rapides et puissants.
- On s'entraîne à être rapide, souple et équilibré.
- On pratique des combats, mais aussi des mouvements enchaînés un peu comme une chorégraphie.
- On apprend aussi le respect, la discipline, et à se contrôler.

🏆 Pourquoi c'est bien ?

- C'est bon pour le corps : tu deviens plus fort et plus souple.
- C'est bon pour la tête : tu gagnes en confiance et en concentration.
- Et c'est amusant : on bouge, on saute, on apprend plein de choses utiles !

- Lieu : Montalembert
- Horaires : Mardi 12h15-13h15
- Professeur : Mr Sitbon
- Tarif : 75 euros



AS MONTA

2025-2026

REPRISE DES AS LA SEMAINE DU 15 SEPTEMBRE

	ACTIVITES	Rendez-Vous	HORAIRES	PROFESSEURS	TARIFS
	Natation	Piscine Nogent	LYCEE Mercredi 14h30-16h00	Mme Ferrand	115 €
			COLLEGE Mercredi 15h00-16h30		
	Triathlon	Montalembert COURSE à pied VTT	Mercredi 13h30-15h30	Mr Falloux	90 €
		Piscine Nogent NATATION	Vendredi 16H05-17H30		
	Volley-Ball	Montalembert	COLLEGE Mercredi 12h20-13h20	Mme Corbel	90 € maillot inclus
		Matches et Formation Arbitrage	LYCEE Jeudi 12h15-13h20 Certains Mercredi 12h30-17h30		
	Gymnastique	Gymnase Le Pennec	Jeudi 12h10-14h05	Mme Tortrat	75 €
		Compétition et Formation Juges	Certains Mercredi 12h30-17h30		
	Football	Parc du Tremblay	Mercredi 14h00 -15h30 Débutants et Confirmés	Mr Sitbon	90 € maillot inclus
		Matches et Formation Arbitrage	Certains Mercredi 12h30-17h30		
	Taekwondo	Montalembert	Mardi 12h15 - 13h15		75 €
	Compétitions	Tout élève souhaitant participer aux compétitions UNSS sans inscription à l'AS sera licencié au tarif de 5 euros pour le collège et 15 euros pour le lycée.			
	Jeunes officiels	Une formation au rôle de jeune officiel (juge, arbitre, organisateur...) est proposé aux élèves volontaires.			

* RDV sur place pour les activités Foot, Natation et Gymnastique

* Pour la gymnastique un **justaucorps** sera prêté pour les compétitions, et récupéré une fois lavé. En cas de perte ou justaucorps abîmé il vous sera demandé de le rembourser.

* Pour le football il est demandé de venir obligatoirement avec des **protèges tibia** , et sa tenue de footballeur.

* La cotisation comprend : la licence UNSS, l'assurance, les frais de participation et de déplacement aux différentes compétitions, l'achat et/ou prêt du matériel, la location de la piscine, du gymnase Le Pennec et du parc du Tremblay.

ATTENTION, le nombre de places est limité dans chaque activité.

Lorsque les élèves pratiquent 2 activités, seule sera facturée la cotisation la plus élevée

✂

Talon-réponse à retourner au professeur concerné

Gym

Volley-Ball

Triathlon

Natation MERCREDI

Football

Taekwondo

Je soussigné(e) Mme, M.....autorise mon fils, ma fille

en classe dené(e) le/...../.....à participer à l'AS :

Ci-joint, un chèque deeuros à l'ordre de l'AS Montalembert, pour la licence.

DATE ET SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL :